

Réf: Dossier 352106

## Avis de constitution

### SOCIETE « BAMBALA TRANSPORT »

Siège Abidjan commune de Koumassi remblais non  
loin de la grande mosquée, lot 2821 ilot 223, 22 BP 1371  
Abidjan 22, Lot 2821, Ilot 223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAMBALA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Koumassi remblais non loin de la grande mosquée, lot 2821 ilot 223, 22 BP 1371 Abidjan 22, Lot 2821, Ilot 223

Dirigeant(s) M BAMBA ABOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10674 du 17/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63831/GTCA/RC/2024 du 17/10/2024

